



# Mobilités de stages à l'international 2017-2018

---

**Emeric DUBOIS, Claire GUILLAND, Mathilde GIROUX**

**Amphi 2, Galerie des Amphis, Bâtiment PMF**

**09/10/2017**

International Days - STAGES

## Vos interlocuteurs

---

### **Direction Orientation et Insertion Professionnelle (DOIP)**

Emeric DUBOIS, Responsable du service Stage et insertion professionnelle

Claire GUILLAND / Fabienne CHAPELLE

[stages@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:stages@univ-grenoble-alpes.fr)

### **Direction Générale Déléguée Relations Territoriales et Internationales**

Direction Mobilité

Mathilde GIROUX

# Un stage, pour quoi faire?

---

## Un stage, c'est :

Une expérience de mise en situation professionnelle pour :

- mettre en œuvre ou acquérir des compétences
- préparer votre insertion professionnelle

**A l'Université Grenoble Alpes**, vous pouvez effectuer un stage si :

- il est prévu dans votre formation
- il est encadré par un enseignant référent de votre formation

# Un stage à l'international, comment?

**ANTICIPEZ!**

## Un stage, une expérience valorisante, sous conditions

### Définir son projet de stage

Pour vous préparer, vous devez définir :

- vos objectifs : de formation / personnels/ professionnels
- l'environnement professionnel qui vous attire
- votre mobilité géographique
- les conditions de faisabilité de votre projet: disponibilité, conditions financières

### Chercher un stage, une démarche longue et exigeante – notamment à l'étranger

Pour trouver votre stage, il vous faut :

- utiliser tous les outils à votre disposition (diffuseurs, réseaux, salons, ...)
- prévoir d'évaluer et de renforcer vos compétences linguistiques
- préparer des outils de candidature adaptés à votre souhait de destination

# Un stage à l'international, comment?

De multiples ressources pour  
trouver votre stage

Pensez à plusieurs outils :

- votre réseau personnel, les réseaux UGA, les réseaux sociaux
- les diffuseurs d'offres de l'UGA
- les diffuseurs d'offres (Internabroad, Monster...)
- les annuaires d'entreprises du pays
- les associations étudiantes
- les salons
- les stages du MEAE

# CAS: Les stages proposés par un organisme de placement

---

## Soyez vigilants!

- Chercher un stage, c'est une démarche personnelle
- La recherche fait partie de l'expérience en vue de la recherche d'un emploi
- Les organismes de placement proposent des services payants

## Limites

- Les stages proposés peuvent ne pas répondre à vos attentes
- Les stages proposés peuvent parfois être proposés par ailleurs sur le web, gratuitement...

# Stage MEAE

## Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**Eligibilité** : L2 => M2

**Sélection** (+ attestation de langue)

**Procédure** : services centraux (validation) + composantes (code du partenariat)

**Lieu** : en administration centrale ou à l'étranger

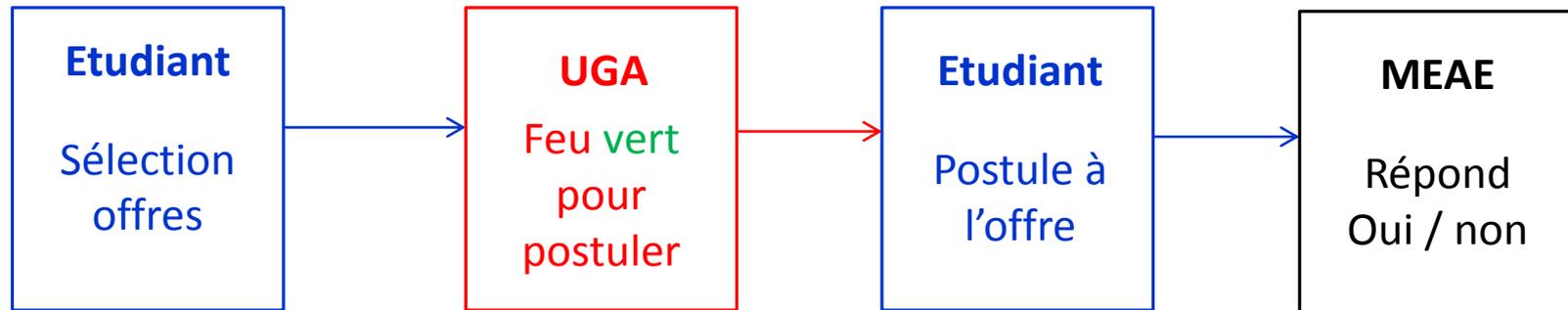
**Limites** :

- 1 stage long (>44 jours) par cursus
- 1 stage court ou long par année universitaire

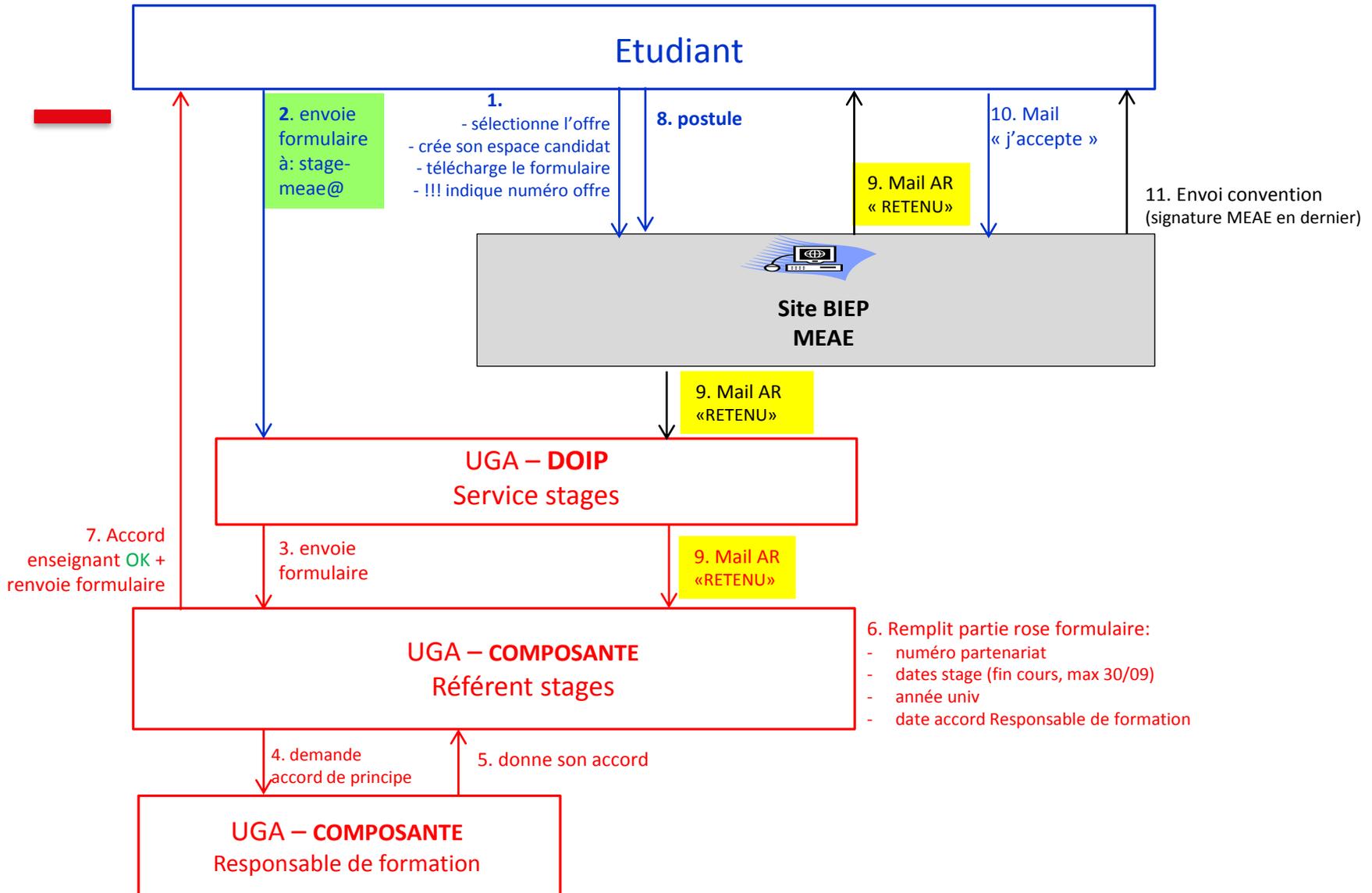
**Liens**:

- LEO : [Les stages au MEAE](#)
- Internet : site du BIEP: [site du BIEP](#)

# Processus Stages MEAE



# Etapes : suivez les numéros



# Nos services vous accompagnent

**Construire votre projet**      **Aspects pédagogiques ./ aspects administratifs**

## **Permanences DOIP :**

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/grandes-missions/orientation-et-insertion/pour-vous-accueillir/a-grenoble/a-grenoble-l-espace-orientation-insertion-professionnelle-211950.kjsp?RH=1467807457404>

**Contacts RI :** contactez le gestionnaire RI de votre composante

## **Valoriser vos candidatures**

Inscrivez-vous à nos ateliers pour préparer votre CV, votre lettre de motivation, préparer un entretien à distance!

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/acces-direct/actualites/breves/breves-orientation-et-insertion/ouvrez-l-il-un-cycle-de-conferences-et-d-ateliers-autour-de-l-orientation-et-de-l-insertion-professionnelle-97917.kjsp?RH=1497519756986&RF=1451995302669>

# Quelques éléments réglementaires

---

## Règlement des études

Un stage (obligatoire ou facultatif) doit être prévu par le règlement des études, qui stipule éventuellement des durées minimales et maximales

## Durée du stage

La loi impose une durée de 924 heures maximum (équivalent 6 mois temps plein)

## Gratification

Contrairement à la réglementation des stages en France, il n'y a pas d'obligation de gratification sauf exceptions (exemples : au Luxembourg et les établissements à l'étranger dont le siège social est en France)

# Une expérience encadrée

Un stage à l'étranger, comme en France, est régi par une convention de stage fournie par l'UGA.

Ce document (3 exemplaires originaux) doit être signé par l'ensemble des signataires :

- impérativement avant le début du stage
- de façon anticipée (minimum 6 semaines avant) si vous souhaitez postuler à une bourse

Modèles de convention à utiliser ↓

Stage dans un établissement **français** mais situé à l'**étranger**

Stage en France (bilingue anglais)

Stage à l'**étranger** avec nécessité d'une traduction de la convention en **Anglais**

Stage à l'**étranger** (Anglais bilingue)

Stage à l'**étranger** dans un pays **francophone**

Stage à l'**étranger** (Anglais bilingue)

Stage à l'**étranger** avec nécessité d'une traduction de la convention en **Allemand**

Stage à l'**étranger** (Allemand bilingue)

Stage à l'**étranger** avec nécessité d'une traduction de la convention en **Espagnol**

Stage à l'**étranger** (Espagnol bilingue)

# Sécurité des stages à l'international

## Dispositif de classification des zones géographique national

Classification par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères ([MEAE](#)) en :

⇒ Positionnement de l'UGA :

Zone  
« rouge »

- Zone formellement déconseillée



Interdite

Zone  
« orange »

- Zone déconseillée sauf raison impérative



Interdite par principe

Possibilité de déposer une demande de dérogation expresse

Zone  
« jaune »

- Zone à vigilance renforcée



Autorisée

Zone  
« verte »

- Zone à vigilance normale



Autorisée

**FICHE SÉCURITÉ:**  
doit être annexée  
à la convention  
pour signature

# Sécurité des stages à l'international

## Fiche sécurité de stages

### Fiche sécurité de stages (OBLIGATOIRE)

- Vous engage à respecter les recommandations de l'UGA, visant à assurer votre sécurité
- **Disponible sur [P Stage](#) et [Internet UGA](#) + [LEO](#)**
  - Classification des pays selon les [Conseils aux voyageurs du MEAE](#)
- A remettre au gestionnaire administratif de stage de votre composante → **un des documents conditionnant la signature de votre convention de stage**

# Sécurité des stages à l'international

## Demande de dérogation expresse

### Demande de dérogation expresse

**Rappel** : les mobilités de stage ou mission dans le cadre d'un stage en zone orange sont interdites par principe

Vous pouvez toutefois instruire une demande de dérogation expresse auprès du Fonctionnaire Sécurité Défense de l'UGA

- Dépôt de la demande dûment complétée au minima 3 semaines avant le début du stage → **Processus long**
- Chaque demande est étudiée par le Fonctionnaire Sécurité Défense de l'UGA qui autorise ou n'autorise pas le départ en zone orange, et ce, au cas par cas
- **Aucun recours n'est possible**

# Sécurité des stages à l'international

## Demande de dérogation expresse

L'étudiant retire le formulaire auprès de son gestionnaire administratif de stage

L'étudiant doit dûment renseigner et signer la demande de dérogation

L'étudiant transmet sa demande à l'enseignant référent de son stage pour avis motivé

L'étudiant transmet au gestionnaire la demande (avec les pièces demandées) **3 semaines avant le début du stage**

Le gestionnaire remet la demande au signataire de la convention pour avis motivé

Le Fonctionnaire Sécurité Défense instruit la demande et autorise ou non le stage.

Le gestionnaire informe par e-mail l'étudiant de l'autorisation ou du refus de sa demande de dérogation

**Attention** : Processus long, qui ne garantit pas l'autorisation de votre départ en stage ou en mission dans le cadre de votre stage en zone orange

# Sécurité des stages à l'international

## Inscription sur Ariane

### S'inscrire sur Ariane (OBLIGATOIRE)

- Site officiel du gouvernement français (sans condition de nationalité)
- Permet lorsque vous effectuez un voyage ou une mission ponctuelle à l'international, de **vous signaler gratuitement et facilement auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**
- **Pièce justificative obligatoire** (copie d'écran montrant votre inscription avec nom + prénom) à joindre à la fiche sécurité des stages ou demande de dérogation expresse
- <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

# Sécurité des stages à l'international

## Inscription au Registre des Français établis hors de France

### S'inscrire au Registre des Français établis hors de France

(OBLIGATOIRE pour les mobilités > 6 mois)

- Facilite l'accomplissement de certaines formalités administratives (demande de documents d'identité ou de copies conformes par exemple) → **utile en cas de vol ou perte de documents**
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>

# Sécurité des stages à l'international

## Vos responsabilités pendant votre stage :

- **Vous tenir informé.e régulièrement des consignes de sécurité du MEAE et les respecter**
- **Ne pas vous rendre dans les zones déconseillées ou formellement déconseillées par le MEAE**
- Si les conditions de sécurité venaient à évoluer défavorablement :
  - Prendre contact sans délai avec votre correspondant des Relations Internationales de votre composante à l'UGA
  - Prendre contact avec l'ambassade ou le consulat de France de votre lieu de stage.

# Santé

## Démarches obligatoires – Couverture maladie

Information couverture maladie à l'international : [CLEISS](#)

- Obtenir la **Carte Européenne d'Assurance Maladie** (CEAM) si nécessaire : UE / EEE/ Suisse
- Faire les démarches pour bénéficier de l'**Entente franco-qubécoise sécurité sociale** entre la RAMQ et la CPAM (plus d'info sur [CLEISS](#))
  - formulaire [SE 401-Q104](#) : Québec (rétribution de stage < 1000\$)
- Vous assurez de votre couverture à l'international auprès de votre **mutuelle** (éventuellement nécessaire même en Europe pour certains pays)



# Santé

## Démarches obligatoires

- Vous assurer d'avoir une **responsabilité civile à l'international**
  - Cf: assurance habitation/automobile
  
- Vous assurer d'avoir une **assistance rapatriement** complète
  - Cf: assurances MasterCard et Visa
  
- Assurance « **Accident du travail** » (monde entier)
  - si le seuil de gratification est inférieur à 3,60€ de l'heure
  - si le seuil de gratification est supérieur à 3,60€ de l'heure

# Formalités d'immigration

---

Dans tous les cas, renseignez-vous auprès des **services d'immigration** du pays concerné (sites officiels) :

- L'obligation de visa et le type de visa va dépendre de :
  - Votre pays d'accueil
  - Votre nationalité
  - La durée de votre séjour

# Formalités d'immigration

## Cas particuliers : Etats-Unis

### VISA (OBLIGATOIRE)

- [Visa J1 Intern](#)
- Obligation de passer par des organismes sponsors désignés par l'Ambassade des Etats-Unis en France, quelle que soit la durée du stage ou la gratification
- Les demandes de stage doivent impérativement mentionner vos démarches pour l'obtention du visa J1
- Le gouvernement américain n'autorise pas les stagiaires à exercer un emploi dans lequel le stagiaire doit s'occuper d'enfants, de personnes âgées ou de personnes malades. De même le stage ne doit pas comporter plus de 20% de travail administratif (ex. : photocopies, etc.).

### ESTA (OBLIGATOIRE)

- Electronic System for Travel Authorization : [ESTA](#)

# Formalités d'immigration

## Cas particuliers : Canada

### **VISA TRAVAIL** (OBLIGATOIRE)

- **Expérience internationale Canada** : programme franco-canadien permettant à 14 000 jeunes entre 18 et 35 ans d'explorer de nouveaux horizons culturels chaque année
- **Plusieurs catégories** : Vacances-travail, Jeunes professionnels, Stage Coop International
- Une ou plusieurs campagne(s) selon la catégorie au cours de l'année
- Pour chaque catégorie et chaque campagne, un quota de places est disponible
- Différentes étapes du processus
  - [1<sup>ère</sup> étape](#) : candidater au programme EIC (après avoir trouvé votre stage)
  - [2<sup>ème</sup> étape](#) : accepter sous 10 jours l'invitation envoyée par EIC
  - [3<sup>ème</sup> étape](#) : compléter sous 20 jours une demande de permis de travail après acceptation de l'invitation

# Formalités d'immigration

## Cas particuliers : Canada

- Si vous êtes intéressé par un stage au Canada, veuillez à lire attentivement toutes les pages concernant le fonctionnement du [EIC](#), le mode de fonctionnement peut être amené à évoluer.
- **ATTENTION** : Avoir trouvé un stage ne garantit pas l'obtention d'un visa
- **ATTENTION** : Ces démarches administratives sont longues (et rallongées en cas de problèmes). Prenez en compte les délais d'obtention du visa pour déterminer la date de début de stage et ne réservez votre billet d'avion qu'après obtention dudit visa (ou prévoir une assurance annulation a minima)

## AVE (OBLIGATOIRE)

- Autorisation de Voyage Electronique ([AVE](#))

# Formalités d'immigration

## Cas particuliers : République Populaire de Chine

- Stage = emploi → très difficile d'obtenir un permis de travail → pratiquement impossible pour les étudiants français de réaliser un stage **légalement** dans une structure localisée en Chine
- 4 modalités de stage en Chine possible :
  - Étudiants de nationalité chinoise
  - [Programme 1000 stagiaires](#) :
    - service de coopération et d'action culturelle français - Institut français de Chine
    - ouvre la possibilité pour un nombre limité d'étudiants, acceptés au fil de l'eau, de demander un visa Z assorti d'un permis de travail mention « stagiaire »
  - Coopérations interuniversitaires entre l'UGA et une université chinoise, établies et formalisées dans un **accord portant sur l'échange de stagiaires**. **Attention**: cas très marginal à l'UGA
  - Territoires d'Hong Kong et Macao : un visa stagiaire spécifique existe

# Des frais auxquels il faut penser...

## Le passeport

- Obligatoire pour toutes les destinations hors U.E.
- **Faire la demande dès que possible !**
- Coût : 86€
- <https://www.service-public.fr/>

## Le visa / permis de travail

- Obligatoire pour toutes les destinations hors U.E. (séjours supérieurs à 3 mois)
- Démarches parfois très lourdes : visite médicale, preuves de ressources financières
- Coût : de 50 à 400\$ selon les pays (déplacement à l'Ambassade à Paris peut-être nécessaire)

## Autres

- Billet d'avion
- Assurance médicale (Hors Union Européenne)
- Logement (loyer, caution...)
- Matériel divers
- Cours de langue

# Aides financières possibles

## Bourse ERASMUS + stage

- Pour les mobilités dans le cadre du programme Erasmus + (pays européens)
- Montant de la bourse dépend du pays de mobilité
- Aide complémentaire pour les étudiants en situation d'handicap (demande à anticiper)

## Bourse de la région Auvergne Rhône-Alpes (BRMI)

- Rémunération du stage ne doit pas dépasser :
  - 554,40€/mois
  - 664,40€/mois pour les étudiants boursiers sur critères sociaux l'année de la mobilité
- Aide complémentaire pour les étudiants en situation d'handicap

## Bourse d'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

- Uniquement pour les étudiants boursiers sur critères sociaux l'année de la mobilité

**Ces bourses sont cumulables avec les bourses du CROUS**

**La bourse Erasmus+ stage n'est pas cumulable avec la Bourse de la région Auvergne Rhône-Alpes (BRMI)**

Ces dispositifs sont des aides financières qui ne couvrent pas la totalité des dépenses liées à la mobilité,

Ces aides sont versées **après** le début de votre mobilité et suite à la réception de documents justificatifs.

# Aides financières possibles

## Comment déposer un dossier et critères d'attribution

### Critères d'éligibilité UGA

- Stage obligatoire indiqué au règlement des études
- Ne sera financée que la période minimum inscrite au règlement des études et à hauteur de 20 semaines maximum

### Critères d'inéligibilité

- Mobilités post-diplôme
- Année de césure
- Collectivités d'outre-mer, Monaco, Andorre

D'autres critères d'inéligibilité s'appliquent selon chaque dispositif financier

### Déposer un dossier

- Dossier à retirer auprès du Service Relations Internationales (SRI) de votre composante ou à télécharger sur [le site internet de l'UGA, rubrique International](#)
- Dossier complet (pièces justificatives) à déposer auprès du SRI de votre composante ; impérativement 3 semaines minimum avant votre départ
- Dossier traité au fil de l'eau et aides financières accordées selon l'enveloppe disponible
- Pour plus d'informations sur les financements possibles : [bourses.mobilite@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:bourses.mobilite@univ-grenoble-alpes.fr)

# Précautions...

---

- ! Attention aux coûts
- ! Organisez-vous : anticipez
- ! Pensez aux démarches administratives spécifiques
- ! Envisagez un plan B!

**Nous vous remercions de votre  
attention !**

**Des questions?**